

**CONDITIONS DE RESERVATIONS**

La réservation ne sera effective qu'à réception de ce contrat signé par le locataire, accompagné du règlement des 30% d'acompte (30% du montant total du séjour).

Le solde du séjour sera à verser au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Certains séjours font l'objet d'une aide financière par les Services Sociaux ou tout autre organisme. Toute demande devra être faite obligatoirement au moment de la réservation. Aucune prise en charge ne sera acceptée après la réservation.

Toute réservation validée sur notre site internet est réputée ferme et définitive.

**CONDITIONS D'ANNULATION**

En cas d'annulation avant le début du séjour, prévenir le camping par courrier :

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée, le client se verra restituer la totalité de son acompte.
  - Moins de 30 jours avant l'arrivée, le séjour ne sera pas remboursé
- Aucun départ anticipé du simple fait du locataire ne donnera lieu à un remboursement.

**CONDITIONS DU SEJOUR**

Toute location est nominative et ne peut être cédée ou louée

Le locataire doit être majeur.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a plus de remboursement possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping, affiché dans le bureau d'accueil du camping ainsi que dans l'encadré ci-dessous.

En camping :

- Arrivée à partir de 14h et les départ avant 12h.
- Tout dépassement donnera lieu à facturation d'une nuitée supplémentaire

En Location :

- Arrivée à partir de 16h et les départs avant 11h.
- Une caution de garantie de 300€ (éventuels dommages causés au locatif) sera demandée à l'arrivée, et restituée après le départ.
- Une caution pour le ménage de 40€ ou 50€ (\*) sera demandée à l'arrivée, et restituée après le départ. Si le logement n'est pas restitué dans un état de propreté convenable, la caution pour le ménage sera encaissée.

Tout retard d'arrivée doit être signalé (téléphone, fax, e-mail) ou la réservation sera considérée annulée dès le lendemain 12h, sans donner lieu à un remboursement. Le camping peut alors disposer de l'emplacement ou de la location.

**REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING**

- Les barrières sont fermées entre 22h30 et 8h00 du matin, toute circulation est interdite durant cette période
- Le camping n'est pas responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des locataires.
- La direction se réserve le droit de mettre fin au séjour sans préavis ni remboursement aux personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location.

Les animaux

Les chiens sont acceptés (1.50 par chien / nuit). Les chiens doivent être tatoués et vaccinés (carnet de vaccination à jour), ils doivent être tenus obligatoirement en laisse, leurs souillures doivent être enlevées par leurs maîtres. **Tous les chiens classés « catégorie dangereuse » sont formellement interdits. Il est strictement interdit de laisser un animal seul sur un emplacement, attaché ou enfermé dans une voiture ou dans un locatif.**

Les visiteurs

Les visiteurs sont acceptés sur le camping de 9h à 22h après accord de la direction. Aucune redevance supplémentaire ne sera demandée.

Les visiteurs doivent venir se présenter et s'enregistrer à l'accueil avant de pénétrer dans le camping. Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du camping.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping Sainte Mère Eglise. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par : voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) ou par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, Boulevard de Cligny, 75009 PARIS